L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 23 DECEMBRE 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 23 décembre.—Température.—Vents du nord à l'est, temps partiellement couvert et pluie, température stationnaire ou hausse légèrement et baromètre stationnaire ou un peu plus bas.

Température du 23 décembre 1880

Thermomètre de C. DUBAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	32	0
Midi.....	39	4
3 P. M.....	46	12
6 P.M.....	45	12

Bulletin météorologique.

Mercredi, 22 décembre, 2 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Gta	49	Louisville, Ky.	36
Atlanta	39	Memphis, Tenn...	33
Corsicana, Tex...	41	Mobile, Ala.....	45
Cairo, Ill.....	34	Montgomery, Ala.	40
Chattanooga, Tenn	32	Nashville, Tenn...	36
Cincinnati, O.....	36	New Orleans, La..	45
Davenport, Iowa..	—	Omaha, Neb.....	19
Dubuque, Iowa...	—	Pittsburgh, Pa....	29
Galveston, Texas...	54	Savannah, Ga.....	51
Indianola	57	Shreveport, La....	41
Keokuk, Iowa.....	—	St-Louis, Mo	30
Key West, Fla	59	St-Paul, Minn.....	—
La Crosse, Wis.....	—	Vicksburg, Miss...	37
Leavenworth, Kan	—	Yankton, D. T.....	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	8.06	Nashville, Tenn	9.09
Cairo, Ill	5.11	New Orleans*...	0.07
Cincinnati, O...	15.01	Omaha, Neb.....	7.03
Davenport, I...	—	Pittsburgh, Pa..	4.00
Keokuk, Iowa ..	—	Shreveport, La.	14.00
La Crosse, Wis.	—	St-Louis, Mo...	5.11
Leavenworth, K	—	St-Paul, Minn..	—
Louisville, Ky..	7.09	Vicksburg, Miss	30.04
Memphis, Tenn	13.00	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Charles Geiger à Mlle Delia Carey.
Rudolph Keser à Mlle Elisabeth Jager.
John Gairens à Mlle Marie L. Stoltz.
Bernard J. Riley à Mlle Margaret Moran.
James Gillen à Mlle Ellen Grimes.
Charles F. C. Salbraux à Mlle Julia Malaret.
Geo. W. Sifely à Mlle Marie Sheehan.

Naissances.

Mme Léonce C. Villeré, un garçon, 16 déc.
John G. Haerer, une fille, 11 déc.
A. C. Ringé, un garçon, 10 déc.
Ernest Dupont, un garçon, 25 nov.
William Miller, une fille, 14 déc.
Frank W. Rainey, un garçon, 17 déc.
Charles Grough, un garçon, 13 nov.
Joseph Scott, une fille, 2 déc.
Robert Wiggins, une fille, 22 nov.

Décès.

Evans Gregory, c. 3 ans, avenue Atlantic, Algier.
Lucie Collens, c. 72 ans, No 287 rue Philippe.
Antoine Lanna, c. 33 ans, rue St-Philippe, près Claiborne.
William Miller, c. 8 jours, No 113 rue Palmyra.
Félicians Jackson, 39 ans, No 255 rue Conti.
Mme Campos, 40 ans, No 1 rue Troisième.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

Geo T Shaw, Rock Island. F D Meacham, Chicago. Geo M Robertson et femme, Nile-Iberia. C M Pilford, Henderson La. E Tarsey H C Rosewog, New-York. N O Rhodes Paris Tenn. W H Burnham et femme Bartola Ill. Emil H Hardwick Houston. E H Murfee, W S Marfee Pass Christian. C M Pol. Washington. Mlle C N Smith, ville. P Foland, Cincinnati. C L Howard New York. Jas Thompson et femme Chicago. W H Goodale, Le. F M Peters J H Balton, New York. K W Clark Pittsburgh. L L Hickox Cleveland. Geal S Adams, Miss. T J Sellers Paroisse St Charles. F A Chenet. F A Ames, La.

CITY HOTEL.

J Tarlton, Austin, Texas. H M Moore, Boston, Mass. W H Pascoe, Nlle Orleans. F M Knowles, Washington, D.C. H R Newson McComb City. Mme D K Newson et enfant do. The Beery, Terrebonne, La. J R Carpenter, St Louis Mo. W E Janney, A C Bell, New York. C R Wright, Galveston. Mme K J Meyer et enfant. Geo Porter, Texas. C C Gibson, Nlle Sibly, Angosta, miss. John Syme, N O. C O Chenault, Washington, D.C. J R Jaques, bas de la côte.

Réunion du syndicat.

—Conformément à l'appel du président du syndicat de la dette de ville, la réunion a eu lieu, hier soir, dans les salons du maire. Les porteurs de "bonds", les créanciers qui ont obtenu des jugements contre la municipalité, les propriétaires fonciers, la finance et le commerce y étaient représentés.

Les propriétaires fonciers étaient représentés par le Dr Tebault, MM. Thompson, Bayle, Rivet et Saloy.

On remarquait parmi les assistants MM. J. N. Oglesby, D. E. Kenner, Charles Clinton, John G. Coyle, Hy Shepperd, H. Renshaw jr., H. O. Seixas, C. M. Conrad Chapman, Hyams, L. L. Harris, J. F. H et F. Herwig, S. H. Kennedy, M. Abrams, Abadie James, E. H. Farrar, J. M. Seixas, A. J. Gomilla, E. Tremoulet, Ed Vorster, Geo. W. Horter, D. H. Addler, F. W. Tilton, Jno. Glynn jr., H. Samory, H. T. Walshe, W. S. Bendizt, Lambert Frantz, C. H. W. Finbrell, T. S. Barton, J. W. Burbridge, H. Bier, H. J. Hearsey; Carl Kohn, Alex. Walker, S. T. Moody, Wm. Bogel, Zacharie, Durant Da Ponte, L. W. Patton, E. A. Burke, James Syme et W. E. Huger.

Le maire a dit que le but de la réunion était d'arrêter un plan pour le règlement de la dette de la ville.

M. Kennedy a fait observer que la première proposition devait venir des créanciers. Il a exprimé l'espoir que quelques-uns parmi d'entre eux donneraient leur opinion.

M. Henry Shepherd, en sa qualité de porteur de bonds consolidés et de représentant de porteur de ces bonds a offert ce qu'il croit être un "ultimatum." Les porteurs ne consentent pas à une diminution du capital. Ils renonceront à la taxe pour la somme entière de $650,000 (mentionnée dans la section 37 de la loi en vertu de laquelle les bonds ont été émis) pourvu que la ville prélève, tous les ans, volontairement, la somme nécessaire, afin de payer l'intérêt à échéance; ceci exigerait une taxe d'environ deux "mills" (six huitièmes [2 5/8]). En tant qu'il s'agit des bonds échus, ils accorderaient du temps à la ville et accepteraient en échange des bonds échus, de nouveaux bonds portant le même intérêt que les coupons, c'est-dire cinq pour cent durant quarante ans, se réservant le droit de renouveler leur privilège dans le cas où l'intérêt ne serait pas payé. Ceci exigerait une taxe de trois quarts (3/4) mill sur l'assessement actuel, et ferait une taxe d'environ trois mills et demi (3½) pour toute la dette. Si ces propositions n'étaient pas acceptées, les porteurs préféreraient porter les coupons, à échéance, devant les cours fédérales, et forcer la municipalité, par des "mandamus," d'en payer le montant.—Quant aux anciens bonds autres que les consolidés, a ajouté M. Shephard, un échange pourrait, sans doute, être effectué, à 6 pour cent l'an, et, quant aux jugements, à 5 pour cent. La dette entière de la ville pourrait ainsi être liquidée moyennant une taxe qui ne serait pas plus de 1 3/4 à 2 pour cent—taux qui est au-dessous de celui d'aucune autre ville américaine de la grandeur de la Nlle-Orléans.

Les représentants d'aucune autre classe de porteurs de bonds ne s'étant fait entendre malgré l'invitation du maire, M. Shepherd, après avoir attendu plus d'un quart d'heure, s'est levé et a dit qu'une taxe de moins de deux pour cent suffirait au paiement de l'intérêt de la dette et des frais de l'administration; qu'il était convaincu que sa proposition aurait l'approbation d'une majorité des porteurs de bonds.

M. Kennedy, dans le but d'arriver à une conclusion, a présenté une résolution qui déclare que le syndicat agira en qualité de comité du gouvernement municipal et des citoyens à l'effet de s'entendre avec les créanciers et s'assurer sur quelle base un arrangement pourrait être conclu; que le comité sera chargé de dresser un tableau de toute la dette de la ville—principal et intérêt—de donner un sommaire des lois qui ont trait à la dette, d'adresser aux créanciers une circulaire qui les invite à un règlement sur une base raisonnable et équitable.

Sur la motion de M. Bayle la résolution a été adoptée.

L'assemblée s'est ensuite ajournée.

Asile catholique des orphelins de Ste-Marie.

—La fête de l'Enfant-Dieu est aussi la fête par excellence des enfans. La solennité de Noël est maintenant célébrée dans presque tous nos asiles, et les pauvres petits déshérités qui les peuplent goûtent au moins une fois l'an les jouissances de la famille. Grâce à la libéralité de quelques familles charitables et à la générosité publique, en général, les orphelins de nos hospices ont leur arbre de Noël, avec ses joyeuses surprises, ses grappes de jouets et ses trésors de friandises. Mme Geo. Canby recondée par quelques amis généreux, fournira à l'asile catholique des orphelins de Ste-Marie, dans le 3me district, son arbre de Noël avec toutes ses richesses, et la moisson merveilleuse sera distribuée aux enfants dimanche, 26 décembre, à 3 1/2 heures. Mille remerciements à M. C. E. Girardey, chairman du comité, qui a eu la gracieuse attention de nous inviter à la touchante fête.

New-Orleans Gas Light Co.

—Cette Compagnie déclare aujourd'hui un dividende de trois dollars et cinquante cents par action, à prendre sur les gains des six derniers mois, et payable le 15 janvier prochain.

La fête de Noël à la Cathédrale.

—Le *Propagateur* annonçait, samedi dernier, que la fête de Noël serait célébrée, cette année, à la Cathédrale St-Louis, avec une solennité inaccoutumée. Nous pouvons dès aujourd'hui donner quelques détails intéressants sur les cérémonies qui auront lieu à la grand'messe de 10 heures.

Monseigneur l'archevêque Perché officiera pontificalement, entouré des autorités ecclésiastiques du diocèse.

Le chœur de la Cathédrale, au grand complet, et sous la direction de M. Kitzler organiste, exécutera le chef-d'œuvre de musique religieuse que l'on appelle la messe de Gounod.

Plusieurs artistes de l'Opéra s'y feront entendre.

M. Mangé chantera les Rameaux de Faure; Mme Lablache, dont on a déjà entendu et admiré la grande et belle voix à la Cathédrale, exécutera le Noël d'Adam; enfin Mme Lablache, Mme de Méric et Mlle Nina Lablache exécuteront l'*Agnus Dei* de la grande messe solennelle de Rossini.

Un prisonnier blessé et un policeman arrêté.

—L'officier Cooper, c., amenait à la station, hier, Wm. Robertson, colosse nègre, qu'il avait arrêté au café de Louis Toujeau, coin des rues Canal et Front, pour s'y être armé d'un couteau et en avoir menacé les personnes qui s'y trouvaient.

Dans le trajet de la buvette au poste, au coin des rues Douane et Peters, Robertson s'est emparé de l'arme qui lui avait été enlevée, et du "colnt" de l'agent. Après avoir asséné à ce dernier un coup de bâton sur la tête, il se disposait à le frapper du couteau, mais l'officier plus vif que lui, a tiré un revolver d'une de ses poches et l'a déchargé trois fois sur le nègre, que la troisième balle sérieusement a atteint et grièvement blessé.

Cette version est celle de Cooper.

M. Wm. Mack, qui tient une boutique à l'encoignure Peters et Douane, déclare que Robertson a demandé à l'officier de le conduire chez son "boss"—patron—avant de l'amener en prison; que l'officier le lui a refusé, et s'est mis à le frapper du "club;" que là-dessus Robertson lui a pris son bâton et l'en a frappé; que l'officier s'est alors servi du revolver, et, qu'après le premier coup de feu, Robertson s'étant éloigné de l'officier, celui-ci a tiré deux fois de plus sur lui.

Des citoyens ont arrêté Cooper, dont les spectateurs ont sévèrement blâmé la conduite; ils l'ont amené à la troisième station, où ils l'ont fait écrouer.

Robertson a été transporté à l'hôpital.

Hier soir, à sept heures, le Dr de Roaldes, chirurgien en chef de l'institution, a eu l'obligeance de nous informer par notre téléphone, que Robertson est blessé au ventre et que la blessure est très grave.

Cooper accuse Robertson d'ivresse, de bris de paix, de voies de fait et d'attaque dans une intention de tuer.

Le capitaine Bachemin, commandant du troisième "precinct," accuse Cooper d'avoir blessé et voulu tuer Robertson.

Cour Criminelle de District.

—A la section A—Juge Roman—le ministère public a renoncé à la poursuite de E. Rivers, J. O. Bartels, W. T. Mumford, Edw. Watson, Louis Chaplain, Mme H. Cassidy, accusés d'avoir enfreint la loi 107 de 1877, en n'ayant pas eu de cordes dans les chambres de leurs hôtels.

La séance du petit jury a été fixée à lundi prochain.

Le jugement d'Ellen Geary, Patrick Dillon et Harriet Wilson, accusés de voies de fait; celui de Henry Harris, accusé de vol, ont été remis indéfiniment.

John Henry on A. T. Rose, c., convaincu de blessures, mais recommandé à la clémence du tribunal, a été condamné à deux piatres d'amende et huit mois de travaux forcés.

—

A la section B—juge Lusenberg—H. J. Henderson, accusé de détournement de fonds, a été déclaré innocent.

Le jugement de Herman R. Poland, accusé de détournement de fonds; celui de Jack Conners, accusé de voies de fait—ont été remis indéfiniment.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Robert J. Stubbs, accusé d'avoir débarqué une arme sur quelqu'un; de Rosanna Wint, accusée de vol; de John P. Longley, accusé d'avoir enfreint la loi 107 de 1877, en n'ayant pas eu des cordes dans les chambres de son hôtel.

Ont été condamnés: à cinq cents piastres d'amende et au paiement des frais de cour, P. J. Kidder, qui s'est reconnu coupable d'avoir enfreint la loi 107 de 1877 en n'ayant pas eu des cordes dans les chambres du Waverley Hotel; à deux ans de travaux, forcés et à une piastre d'amende, Cherber Richardson, c., convaincu de blessures; à cinq piastres d'amende ou vingt-quatre heures de prison de paroisse, Dan Twiggs, convaincu d'attaque, mais très fortement recommandé à la clémence du tribunal; à vingt-quatre heures de prison de paroisse, Wm Johnson, c., convaincu de vol, mais recommandé à la clémence du tribunal—

Les fonctions des petits jurés ont été déclarés expirées.

Cour du juge Miltenberger.

—John Oteri, accusé d'avoir attaqué M. Antonio Mendola à main armée, dans l'intention de le tuer, a fourni un cautionnement de $750 en attendant l'interrogatoire.

Vincent Oteri, accusé, par le même, du même délit, a fourni un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Joseph Oteri, accusé par Dominique Ségari de l'avoir blessé a donné un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Dummy, nègre, et Sam. Slatter, pour ivresse, ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

J. Lahuet, accusé d'ivresse et de bris de paix, a été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse. Il a payé l'amende.

Cour du juge Davey.

—Jacob Boellinger, John Kennedy et Mme Kennedy, accusés de voies de fait; Wm Scheffer d'attaque dans une intention de tuer M. Mullen—ont été requis de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Louise Loblette, accusée d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène; Alphonse White, d'ivresse et de bris de paix—ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Paragraphes.—Julian O. Hotard, atteint d'aliénation mentale, a été arrêté à Alger.

—James Glancey, accusé d'avoir battu John Cappreen, a été arrêté au même endroit, par ordre du juge Sarrazin.

—Thomas Harrison, c, pour insultes et bris de paix, a été arrêté au coin des rues Tchonpitoulas et Toledano.

—Simpson Jackson, c, a été arrêté au coin des rues Short et Levée. Il est accusé de s'être battu et d'avoir troublé la paix.

—John Kennedy, et Mme Kennedy ont été arrêtés au No 100 de la rue Laurel. Ils sont accusés, par Mme A. Fitzgerald, de voies de fait et de menaces.

—Thomas Wilson, pour ivresse et bris de paix, a été arrêté à l'encoignure des rues Joséphine et Tchoupitoulas.

—Un vieux nègre, âgé de soixante ans, arrivé malade de Raceland, paroisse Ste. Marie, par le chemin de fer de Morgan, a été envoyé à l'hôpital. Il n'a pu donner son nom.

—John Lahuet, pour s'être enivré et avoir troublé la paix, a été écroué à la station du cinquième "precinct".

—R. Guellier et Paul Cazeau, accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix, ont été arrêtés au coin des rues Dumaine et Decatur.

—J. W. O'Neal passager du "Thos. Sherlock," est mort, subitement, à bord du bateau. Le coroner en a été avarti.

—M. Charles Kuntz, domicilié dans la rue Tchoupitoulas, entre les rues Jackson et Joséphine, est mort subitement, hier matin, à sa résidence. Le sous-coroner Dreifus a pratiqué la levée du corps, et le juri a constaté que le décès a été causé par une maladie de cœur.

—Le juge Lazarus a lancé, hier, l'ordre suivant:

"La cour ordonne que Lucien De Buys présente, vendredi, 24 décembre 1880, à onze heures du matin, les raisons pour lesquelles il ne serait pas puni pour avoir manqué de respect à la cour, ainsi qu'il est dit dans l'accusation incrite;

"Elle ordonne, de plus, qu'une copie de l'accusation soit remise à Lucien De Buys en même temps que le présent ordre."

—A la cour civile de district, la succession de Mme G. R. Beard, celle de Léon Dupuy et celle de Mary Clark sont ouvertes.—Wm H. Voong demande l'émancipation.

—MM. G W Zacharie, Henry Camps, W J Dunn, J F Coenan, Henry Affleck, Wm Kenox, Sam H Todd, Walter Clarke, B H Ringgold, Richard Cenas, J A Herrall, H J Herren, Bernard Klotz, W B Conger, Jr, W Johnson, W C Flanders, B J Lespe, F J Herron, J D Martin, Z M Ziegler, John Gaecha, Charles Lewis, J Labahat, F L Maxwell seront les jurés du terme de décembre à la cour du district des Etats-Unis, à dater d'aujourd'hui, 23 du courant.

—Nous sommes heureux de pouvoir annoncer au public qui assistera au concert donné dimanche prochain, dans la salle Grunewald, en profit de la Société des dames servantes des pauvres, qu'un pianiste célèbre, M. Ernest Pacini, s'y fera entendre.

—Le gouverneur a nommé, hier, Geo. W. White constable du sixième "ward" de la paroisse Livingston, en remplacement de M. Jerry White, démissionnaire.

—Hier matin, le caporal Griffin, en passant devant une des cellules de la station centrale, a remarqué un homme étendu sur le plancher: c'était Benny White, que deux agents avaient ramassé ivre, à huit heures du soir, à l'encoignure des rues Gasquet et Bassin, et qui était mort dans la nuit. Le coroner a pratiqué la levée du cadavre et constaté que le décès avait été causé par une congestion cérébrale.

—Les propriétaires d'hôtels ayant déclaré qu'ils croyaient que la loi 107 de 1877, laquelle exige que chacun d'eux ait des cordes dans les chambres faisant face à la rue, était une lettre morte, et s'étant engagés à s'y conformer à l'avenir, le ministère public a inscrit un "nolle prosequi", mais, tout en renonçant à la poursuite, il a voulu reconnaître le zèle du grand juri et rappeler l'existence de la loi: il a condamné l'un des propriétaires à une amende de cinq cents piastres, dont chacun des accusés paiera une part égale.

—John L. Brandt a été arrêté, hier matin, à dix heures, au coin des rues Pologne et Rempart. Mollie Sewell l'accuse de s'être parjuré.

—Joe St-Anne et Robert Brown—tous deux de couleur,—pour s'être battus et avoir troublé la paix, ont été arrêtés dans la rue Perdido, près Galvez.

—Hier matin, à onze heures et demie, Jesse Andrews, c, en traversant, avec une charrette, le track du chemin de fer au coin des rues Levée et Champs-Elysées, est tombé de son siège et s'est légèrement blessé à l'œil droit. Sa blessure a été pansée à la pharmacie de M. Laplace, coin des rues Victoire et Champs-Elysées.

—On a réussi, à force de recherches, à trouver dans la cyprière, près du chemin de fer de la Mobile, les restes de M. Philippe Steltz, qui était allé à la chasse et n'a plus reparu depuis le 24 novembre 1874. Le coroner a été averti de la découverte; il tiendra une enquête ce matin.—Voici ce que nous disions dans notre numéro de dimanche dernier: Lavigne Michel, c., a trouvé, jeudi matin, dans la cyprière, derrière la rue Champs-Elysées, un fusil et un soulier qui ont été reconnus par M. Steltz, comme ayant appartenu à son père, M. Philippe Steltz, natif d'Allemagne, âgé de cinquante-six ans, et qui, depuis le 24 novembre 1874 a disparu de chez lui. M. Steltz était parti de sa résidence, avec un nègre nommé Prosper, pour aller à la chasse; sa famille ne le voyant pas revenir était allée chez Prosper pour avoir de ses nouvelles. Prosper leur avait dit qu'il ne savait pas ce qu'il était devenu.

—M. Noël, vieillard de soixante-cinq ans, a reçu, hier soir, à cinq heures et demie, au coin des rues Moreau et Louisa, un coup de pied d'un mulet qu'il conduisait; il a eu la jambe cassée. On l'a transporté chez lui, près des Casernes.

—Hier soir, à sept heures, une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion au magasin d'épiceries de M. Max Frédericks, au coin des rues Annette et Derbigny. Mme Frédericks, en essayant d'éteindre les flammes, s'est grièvement brûlée aux mains. Il n'y a pas eu de dégâts.

Est fait d'une simple feuille tropical d'une rare vertu, et est un **Remède Spécifique**, pour toutes les maladies qui occasionnent de la douleur dans la partie inférieure du corps.—Paresse de Foie, Maux de Tête, Jaunisse, Etourdissements, Gravelle, Malaria et toutes les obstructions des Reins du Foie et des Organes Urinaires. Pour les **Maladies des Femmes**, la Menstruation Mensuelle et pendant la Grossesse, ce remède est sans rival. Il restaure les organes de l'ouïe et conséquemment le mettant **Purificateur du Sang**. C'est le seul remède connu qui guérisse la maladie de Bright. Pour la Diabète, employez **Warner's Safe Diabetes Cure**.

A vendre par les Droguistes et tous les Pharmaciens au prix de **$1.25** la bouteille. Les plus grandes bouteilles sur le marché. Essayez-en.

H. H. WARNER & CO.,
Rochester, N.-Y.

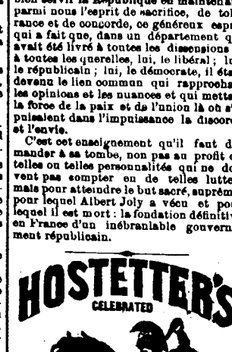

Il n'y a pas de nation civilisée dans cet hémisphère (Canada) qui ne connaisse l'utilité des "Hostetter's Stomach Bitters" comme remède le plus efficace, sûr et antibilieux. Ce remède est apprécié partout, et il est bon pour toutes les saisons et tous les climats. Il convient surtout aux maux causés par les mauvais temps étant le plus pur et le meilleur stimulant végétal du monde.

A vendre chez tous les droguistes et marchands à ceux qui demanderont l'Almanach de Hostetter pour 1881.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE.

Les crucifix enlevés des salles d'écoles. Discussion au Sénat. Démission de M. Hérold, préfet de la Seine.

Paris, 22—Hier, au Sénat, M. Buffet, orléaniste, a interpellé le gouvernement sur le retrait des crucifix dans les écoles élémentaires de Paris, par ordre de M. Hérold, préfet de la Seine. Il est résulté des débats que la loi donne aux autorités locales un pouvoir discrétionnaire sur le maintien ou le rejet de ces emblèmes religieux, mais que dans certains cas la mesure a été exécutée d'une façon irrespectueuse par la police qui jetait les crucifix dans une tapissière, à la porte.

M. Herold a déclaré qu'il se trouvait des employés qui avaient agi de la sorte. Lui-même, avant d'ordonner le retrait, en avait reçu l'autorisation du chef du cabinet, M. Ferry. Quand M. Herold a dit qu'il n'y avait là qu'une question d'ameublement d'écoles, des exclamations partirent du côté de la droite. Un ordre du jour a été proposé par M. Desroches, rép., lequel déclare que le sénat regrettant les faits qui avaient provoqué la discussion, a été voté à une majorité de 159 voix contre 39.

Plus tard, l'ordre du jour pur et simple a été proposé par la gauche et rejeté à une majorité de 150 voix contre 124.

Un vote de censure légère a été proposé par les modérés contre la conduite de M. Herold et adopté par la même majorité.

M. Hérold a donné aujourd'hui sa démission et l'on affirme que M. Ferry et M. Constans ont déclaré qu'ils allaient se retirer.

M. Herold retire sa démission.

Une dépêche de Paris annonce que le président du conseil, Ferry, n'a pas accepté la démission de M. Herold, qui a dû, en conséquence la retirer. Le correspondant du Times confirme la nouvelle du retrait par M. Herold de la démission qu'il avait donnée.

Inondations.

Paris, 22—De grandes inondations ont eu lieu dans le département du Calvados. Plusieurs villes et villages sont inondés. Dans les environs de Caen des maisons se sont écroulées. Le dommage est considérable.

Slosson et Vignaux.

Paris, 22—La lutte au billard a recommencé aujourd'hui. Slosson a fait des séries de 204, 59 et 160. Il est resté en tête, ayant 1800, tandis que Vignaux n'en a que 1517.

La Grèce favorable à l'arbitrage.

Paris, 22—On raconte dans les cercles diplomatique que la Porte est moins qu'auparavant opposée à la proposition d'arbitrage. Elle croit pouvoir obtenir facilement une simple majorité en faveur du plan qu'elle a tracé et qui rédait sérieusement les réclamations de la Grèce.

Inondations en Belgique.

Londres, 22—Dans diverses parties de la Belgique, il y a de sérieuses inondations, particulièrement à Liège et à Huy. Les chemin de fer de Liège à Namur, et Maastricht sont arrêtés. Les inondations s'étendent à Verviers, Charleroi et Mons.

La dyphtérie et le typhus en Russie.

Odessa, 22—Le gouverneur-général de Kharkoff dit, que pendant l'année 1879, 1,000 habitants de cette province sont morts de diphtérie et 5,500 pendant les dix premiers mois de 1880. Le typhus fait des progrès dans le sud de la Russie il y en a 300 cas actuellement à l'hôpital.

Le mouvement agraire en Irlande.

Londres, 22—On craint qu'il n'y ait des troubles à Derry Gonelly, comté de Fermanagh, où doit avoir lieu un meeting agraire.

Le capitaine Archdale a publié une adresse invitant tous les hommes loyaux ayant un propriété à s'opposer à la propagation des principes de la ligue dans cette localité. Des troupes y ont été envoyées pour maintenir la tranquillité.

Londres, 22—Un grand meeting a eu lieu à Longh Rea pour dénoncer la conduite du gouvernement qui a interdit le meeting de Gallowa.

Plusieurs irlandais américainsés ont parlé et déclaré que les irlandais en Amérique sont prêts à aider l'Irlande à se débarrasser des propriétaires. Il a été voté des remerciements au Congrès américain pour les marques de sympathies montrés par lui à la cause de l'Irlande.

Le Boycotting en Irlande.

Londres, 22—On affirme que la ligue des terres de Barry a résolu de Boycotter l'agent de Lord Kenmer, et le Bailli Manning qui faisait la poursuite dans l'affaire Healy et Walsh et autres fermiers.

Grosse faillite.

Constantinople, 22—L'ancienne maison de banque anglaise de Hanson et Cie, a suspendu ses paiements. Passif, 29,000 livres. Les pertes sont dûes principalement aux avances faites à la Porte; la faillite affecte principalement Manchester. La maison de Londres, de H. Hanson a fait également faillite.

Bataille avec les Boers.

Ville du Cap, 20—Des nouvelles de Vloem Pofonstein disent que les Boers ont attaqué Potchfstroom, le 15 courant, et le camp des colons le 16. Aucun détail du combat. L'attitude des Pondos, une des plus puissantes tribus est beaucoup meilleure.

Convocation du cabinet anglais.

Londres, 22—Une réunion du cabinet a été convoquée pour le 30 courant.

La Grèce refuse tout arbitrage.

Athènes, 22—Le premier ministre Comoundouros a envoyé une circulaire aux représentants de la Grèce à l'étranger leur donnant l'ordre de refuser l'arbitrage européen si on leur en faisait la proposition.

Entente sur l'arbitrage européen sur la question grecque.

Londres, 22—Le correspondant parisien de l'agence Reuter dit qu'un télégramme a été reçu de Vienne, annonçant que l'Autriche, la France, l'Italie, l'Allemagne ont accepté l'arbitrage proposé à la condition que toutes les puissances y consentiraient, et que la Grèce et la Turquie promettraient d'avance d'accepter leur décision, et enfin que les résolutions seraient adoptées à la simple majorité des voix.

Londres, 22—Le correspondant berlinois du Standard rapporte que toutes les puissances ont adhéré au plan d'arbitrage qui a été communiqué à la Porte.

Soulèvement des Turcomans.

Une dépêche de Degnes au Daily News annonce que toute la population d'Akhal Tekke a été levée pour faire une incursion sur les lignes russes; huit mille hommes d'infanterie turcomane avec 2 canons rechent pour renforcer la garnison de Geoke Tepe. On craint qu'ils n'envahissent les frontières persanes.

Les Tekkes ont refusé les offres d'un compromis de la part de la Russie.

Des forces de Merv ont passé sur la frontière de Pern sans causer de dégats.

Grève de mineurs.

Londres, 22—Les mineurs d'Oldhan et d'Ashton ont rejeté la proposition des patrons de référer la question de l'augmentation des gages à un arbitrage.

4000 mineurs vont se mettre en grève immédiatement.

Les représentations de Sarah Bernhardt le jour de Noel.

Montréal, 22—Sarah Bernhardt arrivera ici cette après-midi; un train spécial ira au devant d'elle à St. Albany. Les commissaires de police doivent se réunir aujourd'hui pour décider ce qu'il faudra faire pour empêcher Sarah Bernhardt de jouer dans la soirée de Noël.

L'avocat de ville, consulté, a répondu à cette question: Avons-nous le pouvoir de fermer les théâtres le jour de Noël? Nous ne pouvons pas aller plus loin que la charte de ville ne l'indique.

Cela donne au Conseil le pouvoir de protéger le jour du Seigneur contre la violation, mais rien de plus. On dit tout bas ici que ceux des aldermen qui jettent le plus les hauts cris contre Mlle Bernhardt ont des tickets dans leur poche pour aller l'entendre. Les chaires catholique, épiscopaliane et méthodiste ont déjà mis à l'index cette actrice de cette sorte que l'on a fait grand bruit autour d'elle.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Malgré l'objection de M. Edmunds, relativement à l'absence de quorum et à la nécessité d'une séance exécutive, le Sénat, sur la motion de M. Morgan, s'est occupé de la résolution présentée par lui en juin dernier, déclarant que le président du Sénat n'est pas autorisé par la Constitution à compter les votes électoraux, de façon à pouvoir décider qui doit être admis, qui doit être rejeté. M. Morgan fait un long discours en faveur de sa proposition.

Après quelques remarques sur le même sujet par le sénateur Edmunds, le Sénat entre en séance exécutive. Quand il rentre en séance publique, le sénateur Booth présente un bill ayant pour but d'incorporer la compagnie du canal maritime de Nicaragua. Référé au comité du commerce.

Sur motion de M. Butler, le bill du sénat autorisant l'audition des comptes de B. S. James, qui avait fait, en 1869, un contrat pour la malle de la Caroline du Sud est adopté.

Sur motion de M. Lamar, le bill du sénat accordant le droit de passage dans le comté de Warren, Miss., à travers le cimetière des Etats-Unis à la compagnie du chemin de fer de Vicksburg et Memphis est adopté.

M. Brown présente un bill accordant une allocation pour l'amélioration de la rivière de Chattahoochie—référé.

Washington, 22—Voici quelques unes des remarques faites par M. Morgan sur sa résolution relative au compte électoral: La constitution, dit-il, est obscure et en l'absence de termes bien précis, on doit l'interpréter dans le sens du but qu'elle a l'intention d'atteindre.

En fait, le président du sénat ne compte pas les voix; il ouvre les votes, il ne les compte pas. Les rédacteurs de la Constitution savaient exprimer leur pensée. S'ils avaient voulu que le président du sénat comptât les voix, ils auraient dit: il ouvrira les votes et les comptera.

Tout compte de voix par un homme est une chose contraire à la Revue de notre gouvernement.

Le Président peut n'être pas le vice-Président. Ce peut être un simple sénateur choisi pour remplir une vacance. Dans un pareil cas, un simple sénateur d'Etat aurait un pouvoir extraordinaire.

Le seul fait qu'il y a des scrutateurs prouve que le président du sénat n'a pas le pouvoir de compter.

Le règlement 22 adopté en 1865, en vertu duquel aucun vote ne pouvait être reçu ou rejeté, excepté par le vote concurrent des deux Chambres. Le Sénat a rejeté le règlement en 1876 parce que la Chambre se trouvant démocrate, l'élection était tombée entre les mains du parti démocrate.

Quand les républicains eux-mêmes ont inventé la commission ils ont renoncé tacitement au droit du vice-président de compter les voix. Les républicains ne veulent pas de sa résolution, parce qu'ils tiennent à conserver tout simplement le pouvoir pendant quatre ans encore.

Le vice-président en comptant les votes, pourrait se trouver juge dans sa propre cause. Il n'y a qu'une façon de réglementer le compte des voix, c'est d'adopter non une loi, que pourrait adopter ou rejeter le Président, mais une résolution donnant le compte aux deux chambres, c'est-à-dire à la complète représentation du pays.

Le sénat s'ajourne au 5 janvier.

Chambre.

Après la prière du chapelain et la lecture du procès verbal par le commis, M. Bowman, Mass., se lève pour une question de privilège relativement aux scènes houteuses qui ont eu lieu hier.

L'orateur croit que la personne en question doit attendre jusqu'à la lecture du journal.

M. Bowman demande que l'orateur établisse un role, et qu'il ne soit pas permis aux membres de répondre ou d'être soumis à la censure pour tout ce qui peut être dit dans le débat.

Il désire savoir si par la lecture du procès verbal, on pourrait en faire une histoire fois avec la scène scandaleuse qui a eu lieu hier dans la chambre de façon à n'y plus revenir.

L'orateur répond que la lecture du procès verbal n'enlève à la chambre aucun de ses privilèges.

M. Reagan et M. Converse indiquent quelques erreurs dans le rapport de la séance d'hier, mais elles sont sans importance. M. Blount demande que la résolution de M. McLane soit modifiée de la façon suivante: que les deux membres aient la permission de faire des excuses, au lieu d'en être requis. M. Blount sait que les deux membres de la chambre ont le désir d'agir de la sorte. La modification est adoptée.

M. Harris, Vie, demande que les termes précis dont les deux membres ont à répondre soient bien établis avant que l'on puisse les censurer ou les expulser. On ne saurait baser un jugement sur une trentaine de pages d'impression du procès verbal.

M. Bowman dit qu'il ne s'agit pas de ce qui est imprimé. Ce n'est pas en paroles qu'il a eu lieu le délit, mais en action. La motion de M. Harris est mise de côté.

M. Brown propose que l'affaire soit renvoyée à un comité spécial. Adopté à une majorité de 95 contre 13.

Sur motion de M. Conger l'occasion est offerte à MM. Weaver et Sparks de s'expliquer.

M. Weaver se lève. Il regrette profondément ce qui s'est passé hier, il admet que le langage tenu par